ROUBAIX

La Ste-Cécile à la Grande Harmonie. — *L'Audition musicale.* — Comme de coutume et bien avant l'arrivée de notre musique municipale, une foule immense tant de Roubaisiens que d'étrangers venus de toutes parts, remplissait le vaste temple. En effet, les auditions musicales que donne dans les églises, à l'occasion de la Sainte-Cécile, la Grande Harmonie sont considérées comme les plus importantes de l'année; les musiciens s'y préparent de longue date, sous la savante direction de leur excellent chef, M. Koszul, et parviennent, à force de soins méticuleux, à atteindre le summum de l'art, c'est-à-dire la perfection même.

Hier, il nous fut donné d'entendre trois œuvres d'une contexture et d'un genre absolument différents; rarement audition fut aussi importante en pareille occasion, et c'est émerveillés que nous écoutâmes le splendide programme qu'il nous était donné d'entendre.

Les musiciens à peine en place, M. Koszul prend immédiatement possession de la baguette et il est exécuté une excellente reprise de *Phaéton*, le merveilleux poème symphonique que Saint Saëns composa sur la légende ci-après :

Phaéton a obtenu de conduire dans le Ciel le Char du Soleil son Père. Mais ses mains inhabiles égarent les coursiers. Le char flamboyant, jeté hors de sa route, s'approche des régions terrestres. Tout l'univers va périr embrasé, lorsque Jupiter frappe de ses foudres l'imprudent *Phaéton*.

Tous les amateurs de musique connaissent cette admirable chevauchée qui leur fut jouée il y a quelque sept ans, pour la première fois, par la Grande Harmonie, en pareille circonstance. Nous ne décrirons donc pas à nouveau cette œuvre qui fut exécutée avec un brio extraordinaire et dans laquelle nous avons nettement remarqué une très heureuse introduction du sarrusophone-basse et de la clarinette contre-basse, ce qui donnait l'absolue illusion des notes de pédales de l'orgue.

La Marche au Supplice de la Symphonie Fantastique de Berlioz revêt bien le caractère lugubre et angoissant que son célèbre auteur a voulu lui donner. La plainte de la victime, décrite en quelques notes par la clarinette solo (M. Paul Fournier) est un véritable cri humain, déchirant et saisissant en même temps; les merveilleuses imitations des bruits de canons, cris de la foule, etc., etc., forment une œuvre superbe dont nous n'avons entendu qu'un fragment, mais que la Grande Harmonie nous fera vraisemblablement entendre entièrement dans le courant de l'été prochain.

L'audition se terminait par une œuvre extrêmement importante : nous voulons parler de la célèbre Marche de Triomphe que Paris écrivit spécialement comme morceau imposé en honneur au dernier grand concours de Lille et que nous fit entendre pendant le courant de l'été la *Garde* lors de sa visite à Tourcoing.

Cette composition, d'une énorme envergure et d'une puissance orchestrale à peu d'autres pareille, fut merveilleusement enlevée par nos vaillants musiciens qui trouvèrent hier en résumé l'occasion de prouver au public roubaisien que la Grande Harmonie est toujours vigoureuse, constamment sur la brèche et l'on oserait presque dire encore en progrès si cela était possible.

Félicitations donc à tous ses musiciens, à ses solistes et surtout à son éminent chef, M. Koszul, qui sait, avec une sûreté de main incomparable, les conduire partout et toujours sur le chemin de la gloire.

LE BANQUET

Le banquet, très bien servi par la maison Journel, eut lieu à six heures, dans la salle des fêtes de l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers, magnifiquement décorée, sous la présidence de M. Eug. Motte, maire, ayant à sa droite MM. Catteau, président de la Grande-Harmonie; Lebas, capitaine de gendarmerie; Mercq, capitaine des pompiers; Merlon, commissaire central; Maninck, chef de musique au 73e de ligne, à Béthune; Paul Fournier, sous-chef de la « Grande-Harmonie »; Mayer, organiste; Alphonse Vaissier, membre de la commission du Conservatoire.

MM. Doutrelon de Try, président de la Société des Artistes musiciens lillois; Stiers, sergent fourrier; Léon Dubrsewère, sergent-major; à sa gauche : MM. Koszul, chef de la « Grande Harmonie »; Chempier, administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels; Bourbon, inspecteur primaire; Hebert, commandant honoraire des pompiers; Schiller; Delattre, médecin major; les membres de la Presse locale.

A l'heure des toasts, M. Motte boit à la santé de M. Armand Fallières, appelé par la confiance du corps législatif à la présidence de la République. Il lui souhaite belle santé, belle humeur et bonne conscience.

Sur l'invitation du maire, toute la salle se lève et chante au chef de l'Etat un chaleureux vivat.

Ensuite, M. Catteau donne lecture du télégramme suivant qui a été adressé au Palais de l'Elysée.

« Société Grande Harmonie réunie sous présidence Eugène Motte, maire Roubaix, adresse au Président Fallières, l'expression de son loyalisme et du vœu qu'elle forme pour sa santé et pour la prospérité de la France. »

M. Catteau fait ensuite chanter des vivats à l'administration municipale et à M. Koszul, le dévoué chef de la « Grande Harmonie » qui, très ému, répond par quelques paroles à l'adresse de tous, puis propose un vivat en l'honneur des membres de la commission et des solistes. Après ce vivat, M. Eug. Motte excuse M. Leboucq, adjoint, retenu par la mort du grand citoyen, M. J.-B. Trystram, dont il fait l'éloge funèbre.

M. Catteau remet ensuite la médaille de 25 ans de service à MM. Charles Montigny et Arthur Ney, qui sont l'objet de la part de leurs collègues d'une touchante manifestation de sympathie.

M. Léon Dubsauwère, sergent-major, lève son verre à la Presse; un de nos collègues répond et M. Catteau clôt la série des toasts en adressant un mot aimable à chacun des invités et en particulier à MM. Lebas, Merlon, Bourbon, Mercq, Doutrelon de Try, etc.

Cette charmante fête s'est terminée par un petit concert au cours duquel MM. Massart, fort ténor du Grand-Théâtre de Lille; Marcillac, violoniste; Bouillon, chanteur mondain, se sont fait largement applaudir.

Fin d'une grève. — M. Edouard Lambert, sous-directeur du tissage de MM. Paul Prouvost, frères, rue Claude-Lorrain, ayant fait savoir aux patrons qu'il ne se représenterait plus à l'usine, les grévistes ont décidé de reprendre tous le travail ce matin.

Le rendez-vous des grévistes est fixé à 5 h. 1/2 du matin, à la Coopérative « La Paix », d'où en cortège qu'ils arriveront, rue Claude-Lorrain, pour rentrer à l'usine.

Arrestation pour vol. — Lundi matin, la police a mis en état d'arrestation le nommé Deconinck Emile, âgé de 17 ans, demeurant à Herseaux, rue Duhem, 181, commis, place de la Fosse-aux-Chênes. Dans la nuit de samedi à dimanche, au préjudice de la Compagnie des Tramways.

Vol dans une usine. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un malfaiteur inconnu s'est introduit par escalade dans l'usine de MM. Fouquet et Cie, rue d'Alger, et a dérobé une courroie ayant une valeur totale de

Attaque nocturne. — Lundi, vers une heure du matin, en passant dans le fort Wattel, rue de l'Alma, M. Isidore Pecqueux, âgé de 55 ans, rue de la Lys, 26, a été attaqué et roué de coups par deux individus qui lui dérobèrent sa montre, son argent et son tabac. M. Pecqueux a déposé une plainte entre les mains de M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.

En descendant du tramway. — Dimanche, vers midi, en voulant descendre trop rapidement du tramway A 216 de Lannoy, qui venait d'être tamponné par le tramway 320 de Tourcoing, Mlle Jouville Hélène, âgée de 25 ans, sans profession, demeurant rue de Lannoy, 302, s'est fait une foulure au tibia gauche.

Nos concitoyens. — Dans le compte rendu fait par *Le Courrier de Saône-et-Loire* au sujet d'une représentation de *Lakmé* donnée à Châlons par la troupe de Dijon, nous lisons le passage suivant :

« Nos plus chauds compliments, par exemple, à M. Dhaene, dont l'organe vraiment s'enrichit avec les années. Parfait comédien, opulent baryton, il peut reprendre pour son compte le célèbre dorien : « Où ne monterai-je pas ? »

M. Dhaene est un enfant de Roubaix et à ce titre, il a droit à toutes nos félicitations.

Institut Sévigné. — *Succès obtenus au Concours de Géographie 1906.* — Enseignement primaire élémentaire. — 1re série. — 1er prix. — Mlle Lefebvre Madeleine; 1er accessit, Mlles Madeleine Laveugle et Claire Dervillé; 2e accessit, Mlles Hélène Grner, Madeleine Christman; 3e accessit, Mlles Yvonne Doyle, Eugénie Debossere, Jeanne Boisleu.

2e série. — 1er prix, Mlle Jeanne Nicole; 2e prix, Mlles Léa Scherchewsky, Suzanne Isoré; 1er accessit, Mlle Louise Laveugle; 2e accessit, Mlle Madeleine Haas.

A la Roubaisienne. — Les premiers résultats parvenus pour le brevet d'aptitude militaire font une fois de plus prévoir un succès cette année, ce sont: MM. Désiré Caudbeteux, au 3e génie, à Arras; Charles Piss, au 91e d'infanterie, à Givet; Georges Vandeputte, au 148e d'infanterie, à Givet; Achille Dubucquoi, au 161e d'infanterie, à St-Mihiel; Léon Salné, au 151e d'infanterie, à Verdun; Decby, au 162e d'infanterie, à Verdun.

Bouchée de pain. — De M. L. Mobius, 78 bis, Grande-Rue, 3 kil. 500 macaroni marron — De divers anonymes, vieux vêtements, vieilles chaussures — De M. Ch. Vinque, 3 lits en fer, un sommier et une courte-pointe — De M. Léon Altert et Cie, 105 kil. viande cuite — De Mlle Ducole, 6, rue du Coq-Français, 36 kil. pain blanc.

Accidents de travail. — Chez M. Casimir Bonnet, carreleur, rue de Lannoy, M. J.-B. Desmet, âgé de 25 ans, manœuvre, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 33, s'est fait une rupture des fibres musculaires de la masse sacro-lombaire en voulant charger un panier de dalles. Douze jours de repos. Docteur Delattre.

— Chez MM. Conreuble frères, mécaniciens, boulevard de Beaurepaire, M. Gustave Diericke, âgé de 40 ans, portefaix, demeurant Grande-Rue, cour Vandendorpe, 12, s'est fait une entorse du pied gauche. Vingt jours de repos. Docteur Delattre.

— M. Segard Jules, 35 ans, demeurant rue Delduque, 2, à Hem, tourneur chez M. Carette, père, mécanicien, 300, Grande-Rue, a eu le pouce de la main droite écrasé en calant la pièce d'un tour. Vingt jours. Docteur Caudmont.

— M. Lagouge Ernest, âgé de 18 ans, apprenti chez M. J.-D. Kestelout, serrurier, demeurant rue Desaix, 33, s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite. 3 semaines.

Caisse d'Epargne. — Séances des 24 et 25 novembre. Caisse Centrale de Roubaix et succursales de Lannoy, Croix, Wattrelos et Ascq. Nouveaux livrets, 57. Versements : 41.640 fr.; remboursements : 47.621 fr. 25.

Etat-Civil

Naissances. — Raoul Carrette, rue de la Chaussée, 20 — Simonne Vanceneghem, rue de Jemmapes, 11 — Gaston Delrutte, rue de Tourcoing, cour Saint-Pierre, 8 — Raymond Frémy, rue Dammartin, 6 — Vincent Collin, rue de Blanchemaille — Gabrielle Lerguillier, rue St-Antoine, cour Desfontaines, 13.

Mariages. — Alfred Decolligniès, monteur électricien, rue Christophe-Colomb, 13 et Jacques Moreau, soigneuse, rue et impasse de la Barbe-d'Or, 22 — Liévin Claessens, coiffeur, rue d'Oran, 45 et Madeleine Cholo, ourdisseuse, rue du Caire, cour Saint-Henri, 2 — Formond Hugue, monteur en fer, rue de la Longue-Cheminée, 26 et Adolphine Pectroms, étireuse, rue de Pile, 13.

Décès. — Louise Dubois 75 ans, ménagère, rue de l'Hospice — Victor Bertrand, 63 ans cordonnier, rue Jacquart, 176 — Catherine Poulain, 81 ans, ménagère, rue La Bruyère, 10 — Achille Castelain, 17 ans, apprêteur, rue Beaurewaert, 28 — Henriette Carette, 7 mois, rue Voltaire, 48.

TOURCOING

Un vol de 500 francs d'étoffes. — Hier soir, vers 6 heures, le jeune coursier de la *Samaritaine*, Grande-Place, passait place Thiers, conduisant une petite voiture à bras sur laquelle se trouvaient quatre pièces d'étoffes pour robes de dame, ayant une valeur de 500 francs.

Le jeune homme entra au débit de tabac à l'angle de la place Thiers et de la rue Faidherbe et laissa un instant sa voiture sur la rue. Lorsqu'il ressortit il en constata la disparition. La petite voiture porte une plaque au nom de Oscar Couvreur.

Plainte a été déposée à la police et des agents de sûreté se sont aussitôt mis en campagne pour tâcher de dépister les voleurs.

Important vol de numéraire. — Au numéro 28 de la rue de Denain, habitent les époux Augustin Dujerdin, dont le mari est journalier.

Dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, les deux époux quittèrent leur domicile pour aller faire une promenade. A leur retour, vers 9 heures du soir, ils retrouvèrent ouverte la porte d'entrée qui avait été dûment fermée à clef.

Un malfaiteur, évidemment muni d'une fausse clef, s'était introduit dans la maison dont il devait connaître les êtres, car il ne perdit pas son temps à fureter à droite et à gauche pour constituer un butin. Il alla directement au but, et fractura la porte d'une armoire de la chambre à coucher, s'empara d'une somme de 450 fr. qui s'y trouvait renfermée, pécule péniblement amassé par les époux Dujerdin.

Plainte a été déposée entre les mains de M. le commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête, qu'il y a des chances de voir aboutir.

Les vols de lapins. — Dans la nuit de dimanche à lundi, 7 lapins, valeur 20 fr., ont été dérobés au préjudice de Mme Degheselle, ménagère, rue de Courtrai. Les quadrupèdes étaient enfermés dans un hangar dépendant de l'habitation de la victime du vol.

Les mêmes maraudeurs, très probablement, ont opéré chez M. Deschemacker, négociant en vins et spiritueux, rue de Paris.

En escaladant un mur de clôture les voleurs sont descendus dans la cour de l'habitation et ont enlevé six lapins qui se trouvaient dans une caisse; après quoi ils repartirent par le même chemin. Des plaintes ont été déposées à la police qui informe.

La fraude par chiens. — Hier, au moment où le train de 3 heures 35, se dirigeant vers Mouscron, se trouvait en gare de Tourcoing, les douaniers de service aperçurent un individu qui cherchait à dissimuler un chien de forte taille sous la banquette d'un compartiment de 3e classe.

Cet individu emmené au bureau, fut interrogé et déclara se nommer Chambard, 23 ans, ouvrier de ferme, né à Toulouse, demeurant à Mouscron. Il a reconnu qu'il conduisait le chien en Belgique pour faire la fraude.

Cet homme a été arrêté et le chien saisi et abattu.

Incendie. — Un incendie qui, s'il n'avait été aussi rapidement combattu, aurait pu prendre de vastes proportions, s'est déclaré hier vers 5 heures 1/2 du soir, dans la maison portant le numéro 27 de la rue des Orphelins, occupée par M. Van Commelbeck-Tack, fabricant de caoutchouc.

Au deuxième étage se trouve une pièce qui sert d'atelier où les pièces sont caoutchoutées. Un ouvrier était occupé à un métier spécial pourvu de deux rouleaux pour étendre la dissolution lorsque soudain la lumière électrique s'éteignit et le feu prit aux toiles.

L'ouvrier se sauve en donnant l'alarme. Les pompiers prévenus furent en moins de deux minutes sur les lieux. A l'aide d'un dévidoir, ils combattirent le fléau et parvinrent, après une demi-heure de travail, à le circonscrire. Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués approximativement à quatre mille francs. On est porté à croire que l'incendie aurait été allumé par un court-circuit électrique.

Mort subite d'un octogénaire sur la voie publique. — Un vieillard de 81 ans, M. Henri Prouvost, homme de peine chez MM. Masure, fabricants de tapis, rue du Bus, sa journée terminée, regagnait, hier soir vers 5 heures 45, son domicile, rue de Gand, cour du Rossignol.

A hauteur du n° 60, le vieillard s'affaisse sur la voie publique.

On s'empresse autour de lui, mais tous les soins furent vains.

Le corps fut placé sur une voiture à bras et reconduit au domicile du défunt par M. Alexandre Regamey, demeurant rue de la Baille.

M. le Docteur Delgrange attribue le décès à la rupture d'un anévrisme.

Accident de voiture. — Hier, vers 6 heures, M. Paul Baudot, 65 ans, demeurant place Thiers, a été renversé par un attelage appartenant à M. Félix Desurmont, et conduit par M. Louis Leclercq, 49 ans, domestique, lequel attelage marchait au pas. M. Baudot porte une plaie contuse de l'œil gauche qui nécessitera 8 à 10 jours de repos.

Société de Tir et d'Instruction militaire des Anciens Sous-officiers. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée par cette société :

7905	665	7995	798	6492	9513	9452
2080	8901	8410	10232	6569	1153	10358
1044	10311	6109	8441	6529	10845	10039
601	6246	5346	2262	11120	10116	8565
5485	4934	1458	7011	4114	8088	6097
2058	4778	8149	6671	10359	3504	943
8519	707	5944	7677	10706	1288	2503
9696	5430	8028	2101	3475	4140	2606
5150	1299	2484	7604	737	685	1016
3168	9092	8944	6138	10194	2777	1541
8562	5011	3056	9142	3431	6835	352
9301						

Les poivrots. — Les agents Gilvier et Pettyn ont cueilli, rue de Gand et déposé au violon municipal Auguste D..., 60 ans, portefaix, qui était dans un état complet d'ivresse.

Accidents de travail. — Louis Brouwers, 14 ans, apprenti rattacheur chez MM. Albert Pollet et Cie, filateurs, rue de Bapaume, a fait une chute dans la cave. Entorse du pouce droit. Docteur Drobert, 15 jours.

— M. Auguste Vermeulen, 45 ans, leveur en peignage anonyme de la Tossée, a eu le bras gauche comprimé entre une caisse et un mur. Entorse du poignet. Docteur Ledoux, 15 jours.

— M. Philippe Lebrun, 30 ans, magasinier chez M. Jules Clerbaux-Demortier, rue Wasco-Choqueel, a été blessé aux reins par la chute d'une pièce de bois. Docteur Playoust, 10 jours.

— Chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, M. Jules Romeau, 34 ans, déchargeur de bateaux, a contracté une contusion de la région thoracique. Docteur Desbonnets, 10 jours.

— Albert Conrouble, 15 ans, teinturier chez M. Motte-Dorillier, rue des Anges, a été atteint de plaie contuse du pouce droit. Docteur Duquennoy, 15 jours.

— M. Jean Van Herreweghe, 40 ans, aide-couvreur au service de M. Louis Destombes, entrepreneur à Roubaix, travaillant dans un chantier de la rue Faidherbe, a contracté des brûlures du second degré à la main droite en retirant un bâton d'asphalte d'un réchaud. Docteur Mariage, 15 jours.

— César Racquez, 14 ans, coursier au service de M. Henri Hasfely, filateur, rue du Tilleul, est tombé d'un camion et s'est fait une entorse tibio-tarsienne gauche. Docteur Drussoe. Quinze jours.

— M. Arthur Derolder, 35 ans, bâcheur chez M. Alexandre Joire, filateur de coton, rue de la Latte, s'est fait une entorse du pied droit par suite d'une glissade. Docteur Huriez, 15 jours.

Etat-Civil

Naissances. — Roelens Augustin, rue d'Arcole, 57 — Leton Fernand, rue des Phalempins, 73 — Baelman Victor, Maternité.

Mariages. — Catel Louis, porteur de pain et Hot Béatrice, tailleuse — Catteau Florent, cordonnier et Recquet Louise, piqûrière — Hulvoet Henri, menuisier et Delberghe Eugénie, mouilleuse.

Décès. — Midavaine Henri, 54 ans, rue de la Potente, 103 — Bilermeu Edouard, 1 an, rue Colbert, 53 — Desreux Désiré, 71 ans, rue de Gand, 320.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — *Ligue radicale et radicale socialiste.* — La section se réunira en assemblée générale en son local, « Café de l'Alsace », mercredi soir, à 8 heures. — Ordre du jour : Elections municipales complémentaires du 2 décembre; questions diverses.

FACHES-THUMESNIL. — Le concert donné dimanche dernier par la Jeune Harmonie a dépassé toute espérance, grâce à la bonne organisation de la commission et du dévoué président. La société de gymnastique l'*Avenir*, Mlle Boucher, M. Berthaux, baryton, et l'excentrique Jules, Mlle Dhonte, pianiste, ont obtenu de nombreux applaudissements. Un bal a clôturé cette belle fête à une heure assez avancée de la nuit.

Sports et Jeux

FOOT-BALL

Challenge Armentiérois

Le Comité de l'Union Sportive du Collège d'Armentières vient d'élaborer le calendrier des matches pour le « Challenge Armentiérois ».

Il a été décidé que :

L'Ecole Professionnelle d'Armentières (1) jouera le 25 novembre 1906 — La Jeune France du Lycée de Tourcoing, le 9 décembre 1906 — L'Ecole Professionnelle d'Armentières (2), le 13 janvier 1907 — L'Institut Turgot de Roubaix, le 24 janvier 1907 — L'Ecole des Arts et Métiers de Lille, le 7 février 1907 — L'U. S., Pensionnat Gombert de Fourmies, le 28 février 1907 — Tous ces matches se joueront au Parc des Familles, à Armentières, et commenceront à 2 h. 1/2.

JEU DE BALLE

A Orchies. — Concours 1907. La Commission de la société municipale du jeu de balle d'Orchies organise pour 1907 des luttes de [illegible] jusqu'au [illegible] décembre 1906.

[illegible]

suite favorable. Les correspondants sont priés de donner exactement la composition de leurs équipes.

COLOMBOPHILIE

A Lens. — Dans une assemblée générale de dimanche soir, la société colombophile « L'Union fait la Force » établie chez M. Loyreau-Pillot, rue de la Bataille, a procédé au renouvellement de sa commission administrative. Ont été élus : MM. Corbeau, brasseur, Président d'honneur; Louis Meyeux, Président; Joseph Carpentier, Vice-Président; Emile Verdeveine, Secrétaire; Adolphe Loyreau, Trésorier; Victor Michel, Gustave Wallites, Emile Michel et Célestin Baltez, Commissaires; Louis Dupret, Chef de matériel. Il a en outre décidé que le banquet annuel aurait lieu en janvier prochain. Le nombre de convives sera plus important que les années précédentes.

LE NORD

DUNKERQUE

La pêche. — Les merlans, harengs et maquereaux ont fait leur apparition sur le littoral et on signale de bonnes captures. A Gravelines il est entré hier plusieurs bateaux avec 500 et 600 mesures de harengs; le 502 « Violette », appartenant à M. Charles Colin, avait en cale, indépendamment de ses 300 mesures de harengs, cinquante mille maquereaux. Ces pêches dédommageront un peu nos marins-pêcheurs dont les prises, depuis longtemps déjà, n'étaient pas brillantes.

Commencement d'incendie. — M. L. Broncke, agent de police, rue du Berlin, 40, était réveillé en sursaut par une brûlure qui lui sillonnait les reins. Il sauta à bas de son lit dont le sommier et les matelas étaient en feu. Les secours arrivèrent rapidement et l'incendie, qui avait déjà consumé un fauteuil et plusieurs tableaux, fut vite circonscrit. On ignore la cause de cet incendie. Les dégâts sont assez importants; il y a assurance.

Accidents. — Sur le quai de Longhenoer, et en voulant éviter le car électrique, M. Jacques Dejaue, âgé de 70 ans, gardien de commerce, rue du Quartier-Neuf, est tombé sous les roues de la voiture de M. le docteur Braynaert, lui passant sur la jambe gauche. Son état est grave.

SAINT-POL-SUR-MER. — Un nommé Debergh, maçon, avait dressé son chien au vol de volailles. Il y a quelques jours, huit poules disparaissaient de chez M. Carreyn, près du pont Jean Bart. Or, l'enquête avait permis de constater qu'on trouvait les plumes de poules jusqu'à la porte de la maison de Debergh, où la police perquisitionna sans succès. Pendant la nuit suivante, deux autres poules furent encore volées et, chose singulière, les traces de plumes conduisaient encore au même endroit. On put aussi se rendre compte que le voleur devait être le chien de Debergh, dont l'empreinte des pattes se retrouvait sur le sol détrempé.

Un piège à loup fut donc placé sur le passage présumé de l'animal. Pendant l'avant-dernière nuit, vers deux heures, le chien se faisait prendre à l'appareil. M. Carreyn l'abattit d'un coup de fusil. Quant à son maître, il a été arrêté aussitôt et mis à la disposition du parquet.

GRAVELINES. — Un requin long de 2 mètres 50 et pesant 300 kilos a été capturé au large de Gravelines par le sloop « Saint-Jean ». Le monstre, qui s'était enchevêtré dans un lot de lignes, s'était pris à plus de 300 hameçons qui lui étaient entrés dans le corps. Il a été débarqué à Gravelines.

GRAND-FAYT. — La petite bourgade de Grand-Fayt, que l'on rencontre sur les bords tranquilles de l'Helpe mineure, va devenir célèbre : elle est administrée par un Conseil municipal en partie bien pensant et un maire plus bien pensant encore.

Voulant rehausser l'éclat des séances de son conseil, il vient de se choisir un « garde-appariteur » (*sic*).

Vous voyez d'ici ce grand bedeau en habit chamarré, introduisant les conseillers et les conduisant chacun à leur banc ainsi que les auditeurs et leurs dames en toilettes chatoyantes aux places qui leur sont réservées.

« M. le président ouvre la séance et démontre au Conseil que tout va pour le mieux dans la commune, que les républicains sont réduits à l'impuissance, que d'ailleurs on les pendrait par les pieds il ne tomberait pas un sou de leurs poches. Sauf quelques esprits grincheux qui cherchent à troubler sa douce quiétude, ce serait pour lui un vrai paradis sur terre. Dans ces conditions, un garde champêtre est devenu inutile; il a nommé à sa place un *garde-appariteur*, fonction inconnue dans les annales municipales mais qui va faire perdre à notre cher village son nom de Fayt-les-Oies, désormais on l'appellera Fayt la lumière ! »

Les conseillers à la dévotion de M. le maire opinent du bonnet et votent un crédit de 660 fr. pour le traitement de l'oiseau chamarré.

En attendant les maraudeurs, les braconniers, les délinquants de toutes natures courent les champs sans crainte.

AVESNES

HAUTMONT. — MM. Victor Prudhomme, 58 ans, et Joseph Wattieux, 47 ans, chauffeurs aux ateliers de construction, étaient occupés à mortaiser le bandage quand tout à coup le marteau-pilon, pesant 1.500 kilos, sortit de ses châssis et vint écraser les malheureux ouvriers. M. Prudhomme eut la cuisse broyée, on le relève encore avec de graves lésions internes; M. Wattieux avait le pied gauche broyé, le bassin fracturé, les intestins perforés, il souffrait horriblement. M. Prudhomme succombait dimanche matin à ses blessures; quant à M. Wattieux, on lui a fait l'amputation du pied gauche, mais l'état du pauvre ouvrier est absolument désespéré.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

VOLS

Leforest. — Charles Bourgrote, 27 ans, ferrailleur, et sa femme Sylvie Depruyat, 24 ans, qui, passant dans la commune d'Auby (Nord) s'étaient emparés d'un chien de chasse estimé 200 francs, appartenant à Mlle Léonie Buisset, bouchère, ont été gratifiés d'un procès-verbal.

Dunkerque. — Une enquête est ouverte au sujet du vol d'un nouvel commis au préjudice de M. Deboire, aubergiste, 1, quai de St-Omer, par un nommé Léon Steen, âgé de 18 ans, journalier, demeurant rue St-Bernard, 23.

— Un poivrot, Joseph Manisse, 20 ans, a été arrêté pour vol de vélo.

VIOLENCES

Lens. — R... Dementeuere, mineur, 36, rue Emile-Zola, a été arrêté pour outrages et violences envers un agent de police.

LES ACCIDENTS

Lens. — En roulant un truck de bois aux ateliers des mines de Lens, M. Gaston Sens, 18 ans 1/2, a cogné une barre de fer, et s'est blessé assez fortement à la tête.

Liévin. — Par suite de la chute d'une pierre, M. François Péron, 31 ans, demeurant hameau de Condé, n° 186, a été blessé à la main droite.

— M. Usmar Plugeotat, 45 ans, rue J.-B. Defernez, s'est blessé au pied droit en tombant des échelles.

— M. Eugène Flandrin, 40 ans, demeurant route de Bolly, s'est heurté la tête contre un bois dans une galerie de la fosse n° 2 des mines de Liévin. Il porte une large plaie au cuir chevelu.

Courcelettes. — M. Louis [illegible], ouvrier chez M. Paul [illegible], à Courcelettes, [illegible] une chute sur la chaussée, dimanche matin, chute au cours de laquelle il s'est fracturé la jambe droite.

Cambrai. — Mme Hubert Leclercq, née Marie Leleu, 33 ans, ménagère, à Crèvecœur-Havrincourt, est tombée dans le canal et en a été retirée saine et sauve.

DIVERS

Landrecies. — On a retrouvé, dans la Sambre, le cadavre d'un vieillard de l'hospice de Landrecies, M. Lesne, dit Démoniq, disparu depuis le 1er novembre.

— La fièvre scarlatine ayant fait son apparition à l'école supérieure, on vient de licencier les élèves.

Bousies. — On annonce la création d'un atelier de broderie mécanique dans cette localité, ce qui ne sera pas pour déplaire aux ouvriers.

— Le mauvais temps aidant, et l'eau jaillissant du sous-sol, les travaux de construction de la gare de Bousies sont arrêtés pour le moment.

— A partir du 1er décembre prochain, un quatrième facteur sera attaché au bureau des postes de Bousies.

— Comme chaque année, la société de musique a fêté par un banquet, la fête de Sainte-Cécile.

FINANCES

Paris, 26 novembre.

A l'exception des valeurs russes, le marché se montre irrégulier mais plutôt hésitant ou lourd dans le commencement. La Rente Française a reculé à 95,20. Les Fonds Etrangers sont diversement traités. L'Extérieure est ferme à 95,12. Le Portugais, le Turc et l'Italien se sont montrés moins bons. Les Sociétés de Crédit sont bien tenues.

En Banque, l'action de la Telemarken Copper, introduite récemment, est demandée à 43,50. Cette Société a pour objet l'exploitation des gisements miniers les plus riches de Norvège.

On annonce, pour la première quinzaine de décembre, l'introduction des actions d'une mine d'antimoine et de galène argentifère, la Kis-Banya (Hongrie).

Les actions des grandes Compagnies Françaises d'assurances sur la vie sont toujours très recherchées. La Nationale cote 27.800; le Phénix, 34.000; les Assurances Générales, 39.950. Le fonds de garantie de cette dernière Compagnie (825 millions) dépasse de 250 millions celui de toute autre Compagnie française, et elle paie annuellement 64 millions d'arrérages, autant que toutes les Compagnies françaises réunies.

Nos Chemins de fer sont moins fermes.

Tablettes d'un Spectateur, 5, rue d'Amboise, Paris.

TIRAGES FINANCIERS

Aujourd'hui a eu lieu un tirage d'obligations de la Ville de Paris 1904 (Métropolitain).

Le numéro 360243 est remboursé par 100.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr.: 62016 — 248081.

Les dix numéros suivants sont remboursés chacun par 1000 fr.:

96787	214362	260226	306871	164039
46043	68076	280987	49247	188973

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques, et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES
33886

EXTRAORDINAIRE !!!
L'ALMANACH ILLUSTRÉ
du « Progrès du Nord »
POUR 1907

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Bookmaker violent

La nuit du 18 au 19 novembre fut marquée par un grand nombre de rixes dont la plus grave a eu son épilogue hier devant le Tribunal.

Il était environ 11 heures du soir, quand Mme Castel, tenancière d'un bar, 12, rue de la Quennette, vit entrer chez elle un individu qu'elle avait déjà vu maintes fois, Antoine Verbeeghen, sujet belge, domicilié à Bruges.

Le nouveau venu se fit servir à boire et invita plusieurs clients à consommer avec lui.

Vers minuit Verbeeghen, après avoir soldé les dépenses qu'il avait faites, quittait l'estaminet pour se rendre aux environs de la gare.

A une heure et demie, visiblement surexcité, le bookmaker faisait chez Mme Castel une nouvelle apparition.

Il se fit servir une consommation qu'il but rapidement et d'un ton bourru il demanda son compte.

La cabaretière lui ayant dit qu'il devait 50 centimes, Verbeeghen conteste cette somme et demande qu'on lui rendit l'argent qu'il avait donné lors de sa première visite. Mme Castel lui fit observer que cette somme représentait le prix des consommations absorbées par lui et que, par conséquent, elle ne lui rendrait rien.

Verbeeghen entra alors dans une rage folle et, se précipitant sur la cabaretière, la terrassa et la piétina, puis il prit la fuite. Aux cris poussés par la victime, son mari qui était couché dans une chambre située au-dessus de l'estaminet, descendit et apprenant ce qui s'était passé se mit à la poursuite de l'agresseur. Il le rejoignit rue des Sneires. — Ne voulant pas l'appréhender lui-même, bien qu'il fût bien bâti, il appela : « A la police ! »

Mais à ce moment Verbeeghen sortit un couteau de sa poche et en porta trois coups violents à M. Castel qui fut atteint à la figure.

Il allait de nouveau prendre la fuite quand des passants l'arrêtèrent et le maintinrent en respect jusqu'à l'arrivée de la police.

Le blessé qui porte trois larges estafilades à la joue droite a perdu du sang en abondance.

Verbeeghen a été condamné à 2 mois de prison avec sursis.

Station Expérimentale Agricole

DE CAPPELLE (Nord)

La betterave et les labours profonds

La récolte de betteraves est maintenant à peu près terminée et il est bien difficile d'indiquer approximativement les rendements moyens obtenus, les différentes opinions que nous avons recueillies étant très contradictoires à ce sujet.

Il est toutefois un fait acquis, c'est que ce sont les premières betteraves semées qui ont donné les rendements les plus élevés.

De même que pour le blé, l'on ne peut fixer exactement la meilleure époque pour commencer les ensemencements mais en tenant compte des habitudes du pays et suivant le temps et l'état de vos terrains semez le plus tôt possible.

Cette dernière récolte permet encore une autre remarque, elle confirme la nécessité de faire les labours à betteraves de plus en plus profonds. C'est dans les terres les plus profondément labourées que le maximum de rendement a été obtenu.

Ce sont, direz-vous, les meilleures terres qui permettent ces défoncements. Evidemment. Mais tout est relatif : la même, assolement ou meuble terre, labourée plus ou moins profondément, donnera de plus ou moins grands rendements. Chaque centimètre conquis en profondeur est une augmentation de poids à l'hectare.

Il est certain que si l'on amène d'un seul coup à la surface nos grosses quantités de terre n'ayant jamais vu le jour, la récolte, qu'il s'agisse de céréales ou de racines, sera toujours très défectueuse. Ce phénomène est parfaitement expliqué, cette terre qui ignore le soleil est pour ainsi dire morte; elle n'a pas les microbes nécessaires à l'assimilation de l'azote et à la végétation des plantes. Il faut donc peu à peu remonter centimètre par centimètre la terre de la couche inférieure.

C'est qu'en effet, il est nécessaire, pour faire œuvre profitable, de donner à cette nouvelle terre des soins attentifs et sérieux pour l'amender, pour lui donner la complexion physique et la composition chimique nécessaires à la bonne venue des plantes. La nouvelle terre remontée à la surface en petite quantité doit d'abord être amendée : il faut que le tuf ou la terre rouge qui sont souvent très à craindre, se trouvent dissociés, rompus, pulvérisés par les façons culturales, qu'ils soient mélangés progressivement à la terre déjà cultivée; il faut laisser les microbes bienfaisants s'y développer, l'air, l'eau, la chaleur solaire y pénétrer et en somme, y laisser la nature féconde et créatrice accomplir son œuvre de transformation et d'amélioration.

Ce n'est pas tout, l'agriculteur ne doit pas borner son rôle aux façons culturales et laisser agir la nature; il doit encore, de ses propres forces, transformer la composition de sa terre, la rendre plus légère si elle est trop compacte en y ajoutant des gadoues, par exemple; lui donner du calcaire si elle en est privée en y mêlant de la chaux ou des défécations de sucrerie. C'est alors que le chimiste doit seconder l'agriculteur en lui indiquant les engrais qui manquent à son sol pour le rapprocher progressivement de la perfection et en guidant son choix parmi les nombreux engrais connus aujourd'hui et en lui faisant, en résumé, acheter l'azote, l'acide phosphorique et la potasse sous la forme la plus profitable et la moins coûteuse.

Il est évident que tous ces travaux exigent beaucoup de peine, beaucoup de ténacité, beaucoup d'argent, mais on doit cependant vaillamment les entreprendre puisque l'on est sûr du résultat compensateur.

De nombreux exemples pratiques nous en donnent la preuve. Nos fermes de Wattines, d'Argérie et de La Valette étaient, il y a cent ans, composées de terres de troisième et quatrième ordres. D'un sol compact et argileux, elles exigeaient un travail dur et pénible pour ne donner que de bien piètres résultats. En saison pluvieuse, les chevaux lançaient jusqu'au poitrail et s'enlisaient presque dans cette terre compacte, tenace et dont il était pour ainsi dire impossible de se débarrasser. A la moindre sécheresse, une croûte épaisse et dure se formait à la surface du sol, et qui était absolument inattaquable par n'importe quel instrument agricole et qui rendait en somme tout travail impossible.

Avec énergie et ténacité mon grand-père d'abord, et surtout mon père se sont attachés à faire de nos fermes ce qu'elles sont aujourd'hui. Ils ont commencé d'abord de grands travaux d'assainissement en rasant toutes les haies, tous les arbres, en comblant les ruisseaux et en pratiquant, presque les premiers, les méthodes de drainage. Les résultats obtenus les encourageant et ils commencèrent alors les défoncements comme je l'indique plus haut; ils reprirent centimètre par centimètre, en l'améliorant, la terre du sous-sol jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la couche végétale que nous possédons aujourd'hui et dont la profondeur est presque unique en France.

L'immense plaine de Lens, toujours triste sous son ciel endeuillé de fumée et de charbon, nous donne un autre exemple de cette transformation. Elle est maintenant partout cultivée et fertile; mais si nous regardons seulement 40 ans en arrière, nous verrons cette même plaine, aride, stérile et désolée comme un coin maudit.

Quel talisman merveilleux a pu, en aussi peu de temps, opérer ce changement heureux ?

Un simple morceau d'acier, un robuste soc de charrue manié sans relâche par la volonté infatigable d'un agronome remarquable.

Avec un courage et une ardeur admirables, M. de Crombecq attaque cette terre ingrate, ses attelages de bœufs la défoncèrent, la pétrirent et la domptèrent sous leurs sabots puissants. Elle s'éveille sous la morsure incessante et toujours plus profonde de la charrue; les fumiers et les engrais chimiques achevèrent de secouer sa torpeur. La betterave put être enfin cultivée et elle ouvrit le champ à toutes les autres cultures.

C'est là un bel exemple des résultats obtenus par les défoncements et la culture de la betterave.

Comme confirmation de notre thèse et suite à cet exemple, nous citerons les résultats obtenus à la ferme Sainte-Suzanne, domaine de Marchais (Aisne).

Cette propriété historique, où se dresse un magnifique château Moyen-Age du plus pur style, avec ses tourelles, ses clochetons, appartient au prince de Monaco. C'est une chasse royale, mais la terre, comme dans la plupart des propriétés affectées à ce sport, est absolument inférieure.

Ce sont de mauvais sables qu'emporte le moindre vent ou des terres calcaires à peine saupoudrées d'une maigre couche arable. On avait toujours considéré la culture de ces terrains comme impossible. De-ci, de-là quelques coins laissaient croître de rares et chétifs brins d'orge, de seigle ou de sarrasin.

Sollicité par le prince de Monaco, M. Guerrapain, le distingué autant que sympathique professeur départemental d'Agriculture de l'Aisne, dont la modestie ne nous pardonnera pas de divulguer ses travaux, attaqua ces terrains incultes et stériles, et sans autre intérêt que celui de la science et d'une victoire à remporter sur la nature, il consacra à cette tâche aride tous ses loisirs. Pendant cinq années, avec une courageuse persévérance, il lutta, laboura, fouilla, défonça toujours plus profondément, employant les outils les plus perfectionnés, dont quelques-uns même sont de sa conception; il établit dans la ferme un bétail nombreux, s'ingéniant à le nourrir par les propres ressources de son exploitation. La ferme est aujourd'hui méconnaissable et produit cette année, d'après les renseignements que des personnes étrangères à l'exploitation m'ont communiqués, une récolte de betteraves de trente mille kilos à l'hectare avec une densité de 8.

Une fois de plus, la volonté de l'homme a dompté la nature.

Les labours profonds, toujours plus profonds : tout est là : tel est le conseil du savant professeur.

Cette œuvre de transformation est certainement le plus beau résultat cultural qui nous soit connu.

Nos gros agriculteurs s'efforcent depuis longtemps de labourer et fouiller profondément leur sol, et leurs efforts sont couronnés de succès. C'est surtout à la moyenne et à la petite culture que nous adressons nos recommandations.

Il existe pour elle des instruments légers, peu coûteux, demandant une force de traction appropriée à ses moyens et faisant un travail parfait.

La betterave, lorsque rien ne l'arrête, va puiser l'humidité à de grandes profondeurs bien au delà du labour quel qu'il soit. Aussi venons-nous dire à l'agriculteur qui ne veut pas s'imposer les gros sacrifices dont nous parlions tout à l'heure : ne remuez pas à la surface le sous-sol si vous ne devez pas l'améliorer, mais alors employez les instruments modernes et appropriés, soit les griffes robustes qui s'adaptent au brabant et travaillent au dessous de lui, soit, mieux encore, des fouilleuses spéciales qui travaillent indépendamment et défoncent le sol sous la raie que l'on vient de relever.

Certaines personnes pourront objecter que si les labours deviennent trop profonds, la terre rendra trop meuble et les blés de l'année suivante souffriront.

A ceux-là, nous répondrons : si votre terre est trop légère, tassez-la avec le rouleau et le crosskill; ne sont-ils pas faits pour cela ?

Agriculteurs, n'ayez donc aucune crainte : fouillez, défoncez. Souvenez-vous de la fable de La Fontaine :

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins.

Florimond DESPREZ.

Mémoires de Mademoiselle Otero

Après le général André et l'abbé Delarue, voici qu'à son tour Mlle Otero, la célèbre danseuse espagnole, donne ses mémoires. A vrai dire, c'est une autobiographie composée par un de nos plus spirituels écrivains sur des documents, des notes et des papiers inédits. Et c'est le *Fin de Siècle*, journal mondain et galant par excellence, qui nous en réserve la primeur. Ces mémoires de l'illustre ballerine évoquant tout un monde élégant, fêtard et joyeux, nous initient à des secrets de coulisses piquants, à des aventures dont le boulevard n'a pas encore perdu le souvenir et qui trouveront à cette pittoresque et amusante résurrection un charme nouveau. Tout-Paris, le Tout-Paris des théâtres, des grands bars, des courses, le Tout-Paris qui soupe et qui s'amuse défile, non masqué dans les pages de haute actualité que nous réserve le *Fin de Siècle*.